

# Vélos partagés au boulot

**LIÈGE**

Des vélos à assistance électrique sont mis à la disposition des agents provinciaux.

**E**ntre les travaux du tram, la fermeture d'une partie du tunnel de Cointe à la suite des inondations de la mi-juillet et autres chantiers, il est de plus en plus difficile de circuler en ville... Tous les jours, des ralentissements et bouchons s'observent en divers endroits ! "Une solution qui peut diminuer le stress d'arriver en retard au travail, par exemple, c'est le vélo électrique. Sans doute le meilleur moyen d'aller au-delà des problèmes de congestion", relève Luc Gillard, député provincial-président.

Dans ce contexte, et faisant ainsi écho à la semaine euro-

péenne de la mobilité, la Province de Liège propose une alternative à la voiture à ses employés qui sont amenés à se déplacer au cours de leur journée de travail. Ainsi, dans le cadre de son plan Climat, et dans la continuité d'actions déjà mises en œuvre en matière d'environnement et de mobilité durable, des vélos à assistance électrique partagés sont mis à leur disposition.

## ■ Seize vélos

Cinq sites provinciaux ont été équipés de racks sécurisés permettant non seulement d'emprunter et d'y déposer un vélo mais aussi de le re-

charger. À ce jour, seize vélos sont disponibles au palais provincial, au parking Opéra, à l'institut Ernest Malvoz, au Val Benoît et, en dehors de Liège, à la Maison de la formation à Seraing.

**Près de 2 000 agents peuvent profiter de cette alternative à la voiture.**

"Sachant que d'autres expériences n'ont pas toujours eu le succès escompté, on commence avec un nombre limité de vélos et cela pourra être adapté en fonction des statistiques d'utilisation, souligne André Denis, député provincial en charge du développement durable. Dans le futur, il est déjà prévu d'équiper le Campus à Jemeppe, le quartier Saint-Laurent, la Maison des sports de la rue des Prémontrés, le Pôle Bavière et le parking Solvay (P + R), qui pourra aussi faire office de parking de délestage."

C'est l'entreprise liégeoise Kameo qui a fourni les vélos et réalisé les installations nécessaires. Pour disposer d'un vélo, il suffit de se rendre sur la plateforme [www.kameobikes.com/mykameo](http://www.kameobikes.com/mykameo) afin d'effectuer la réservation. Un code unique à 4 chiffres permettra ensuite d'ouvrir le coffret contenant la clé du vélo réservé.

Au-delà de l'alternative proposée aux agents provinciaux, d'autres institutions pourraient suivre l'exemple et ainsi s'engager dans une même dynamique...

J. Def.



■ Seize vélos à assistance électrique partagés sont mis à la disposition des agents provinciaux, sur cinq sites. © DR